



Rallions nos forces *pour se déployer*

**CAMPAGNE ÉLECTORALE 2022**

**LA CULTURE ESSENTIELLE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA CÔTE-NORD**

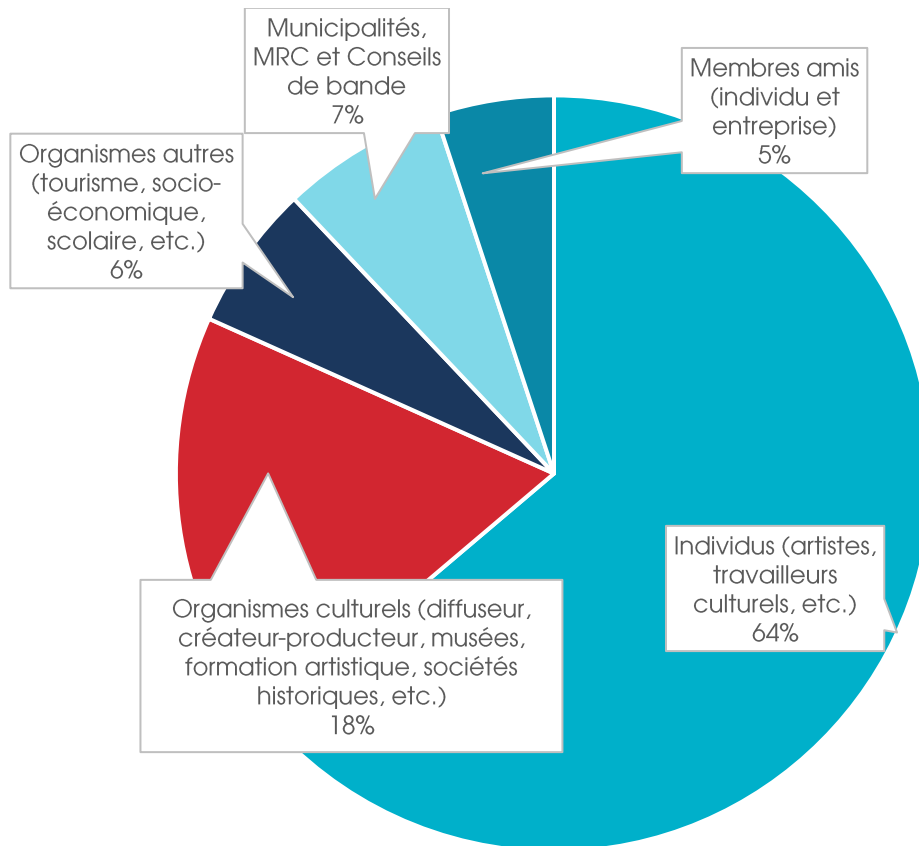
**CULTURE  
CÔTE-NORD**

## TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DE CULTURE CÔTE-NORD.....	3
PRÉAMBULE.....	4
CITOYENNETÉ CULTURELLE.....	5
Communauté.....	5
Éducation .....	7
CRÉATION ET RAYONNEMENT .....	8
Diffusion .....	8
Reconnaissance des pairs.....	8
Communautés autochtones.....	9
Conditions de travail .....	10
Numérique.....	10
CONCLUSION .....	11

## PRÉSENTATION DE CULTURE CÔTE-NORD

Culture Côte-Nord est un organisme de regroupement qui compte près de 260 membres représentant l'ensemble des disciplines artistiques ainsi que les milieux municipaux et socioéconomiques.



Notre mission est de promouvoir et développer l'unicité culturelle nord-côtière en ralliant les passionnés qui œuvrent à sa vitalité. Notre offre de service comprend :

- Un programme de formation continue aux artistes, artisans et travailleurs culturels
- L'accompagnement et les services-conseils
- L'information et la promotion
- La représentation auprès des instances
- La concertation entre les membres et les milieux socioéconomiques, touristiques et municipaux

La vision qui nous anime : **La culture nord-côtière est un incontournable à la vitalité de son territoire singulier.**

## PRÉAMBULE

La culture est l'ensemble de ce que nous sommes. Elle permet d'affirmer notre identité, de s'approprier notre histoire et de se construire un avenir partagé. Elle est source de fierté, de sentiment d'appartenance, en plus de favoriser le mieux-être des citoyens et le développement durable de notre territoire.

74 %

des Nord-Côtiers pensent que les arts et la culture jouent un rôle dans la qualité de vie et l'attractivité de leur région, par exemple, pour éviter que des citoyens la quittent. <sup>0</sup>

Dans le cadre des élections provinciales 2022, le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) a émis des [recommandations](#) afin que le développement culturel des régions soit une priorité régionale.



Culture Côte-Nord appuie les recommandations du RCRCQ.

Les particularités de notre région imposent des précisions et des recommandations particulières qui seront élaborées dans ce document.

0 : réalisé conjointement par les firmes Mainstreet et TACT, le sondage initié par Culture Côte-Nord s'intéressait à la perception des arts et de la culture chez les Nord-Côtiers. Le sondage a été mené entre le 23 et le 26 juillet 2021 auprès des résidents de l'ensemble de la Côte-Nord, en français et en anglais.

## CITOYENNETÉ CULTURELLE

### Communauté

La citoyenneté culturelle ne touche pas que les jeunes au sein de leur milieu scolaire. Rappelons que la Côte-Nord gagne toujours misérablement le premier prix en termes de déclin démographique. Les discours politiques ne portent souvent que sur les emplois et les salaires.

Selon les statistiques<sup>1</sup>, la Côte-Nord se défend bien sur le plan économique, en ce qui concerne l'éducation on ne peut pas en dire autant.

	Côte-Nord	Québec
<i>Revenu disponible par habitant</i>	32 540 \$	33 093 \$
<i>Taux de chômage</i>	7,6 %	8,9 %
<i>PIB par habitant</i>	81 787 \$	50 147 \$
<i>Aucun diplôme d'études secondaires</i>	14,8 %	10,8 %
<i>Diplôme universitaire</i>	17,7 %	34,9 %

Il en est de même pour le taux de signalement à la DPJ, la violence conjugale, les problèmes de toxicomanie, etc., où notre région se retrouve malheureusement en haut du classement.

De plus en plus, les grandes industries embauchent leurs employés sur la base du système de navettage (fly in, fly out). Cela impacte directement sur le tissu social et la vitalité des communautés de la Côte-Nord.

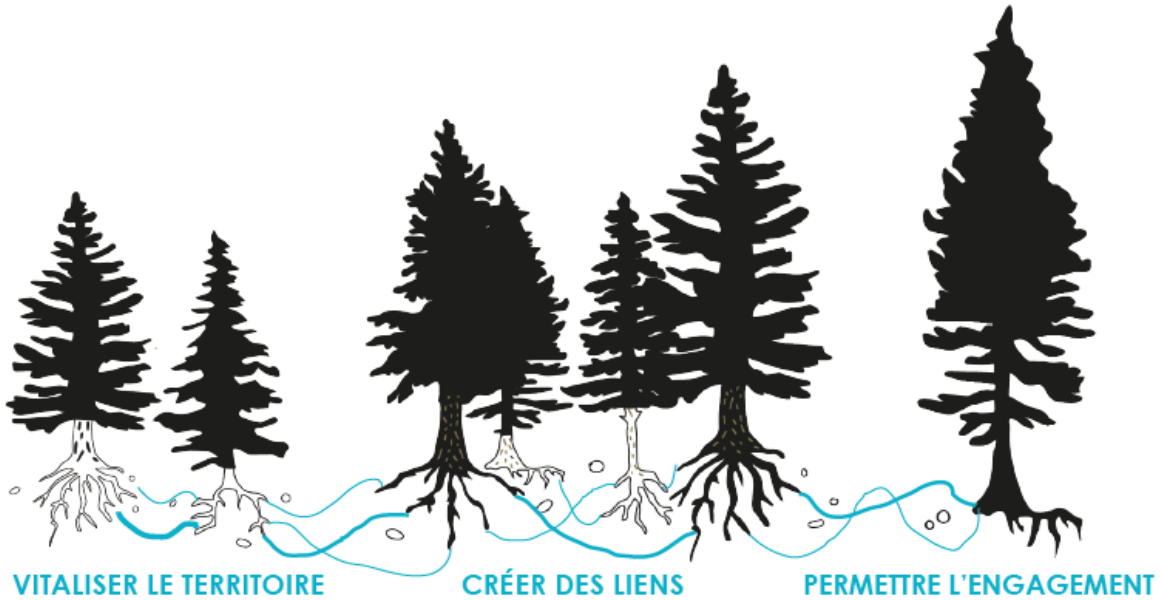
Il est temps de considérer la vitalité d'une région en dehors de son PIB et des salaires, mais sur l'ensemble des composantes essentielles à son développement, dont la culture.

La culture de la région doit être accessible à l'ensemble de sa population. Pour ce faire, il faut **agir par la culture** pour vitaliser le territoire, créer des liens, permettre l'engagement citoyen et ainsi mettre en branle un cercle vertueux. C'est à dire, soutenir les artistes et les organismes culturels de la région dans leurs interactions auprès de leur communauté et par le fait même développer le milieu artistique et culturel.

L'image suivante explicite ce qu'est agir par la culture pour la communauté.

---

<sup>1</sup> Le Panorama des régions du Québec — Édition 2021, [Panorama des régions du Québec. Édition 2021.](https://www.panorama-des-regions-du-quebec.ca/) ([quebec.ca](https://www.panorama-des-regions-du-quebec.ca/)) consulté le 20-09-2022



Nous croyons en l'importance **de marquer le territoire par la culture et les arts.**

Nous pouvons créer un milieu attractif dans lequel il fait bon vivre :

- En créant de beaux espaces animés et accueillants
- En valorisant notre patrimoine
- En offrant des activités culturelles diversifiées
- En favorisant le tourisme culturel
- En développant l'art dans l'espace public

Nous croyons en l'importance **d'utiliser l'art et la culture pour permettre aux gens de se rencontrer et aux intervenants d'agir dans leur communauté.**

Nous pouvons créer des collectivités solidaires et bienveillantes :

- En soutenant l'art communautaire et la médiation culturelle
- En familiarisant les intervenants sociaux aux techniques d'intervention par les arts et la culture.
- En favorisant la rencontre entre les publics fragilisés ou marginalisés.

Nous croyons en l'importance de la culture afin que **l'individu s'approprié son identité, développe son sentiment d'appartenance et son envie d'être actif dans son milieu.**

Nous pouvons favoriser l'implication des individus :

- En créant des incubateurs de projets culturels et d'innovation
- En accompagnant les écoles dans leur effort d'inclure la culture dans l'enseignement
- En encourageant les jeunes à s'impliquer dans leur milieu et à devenir des acteurs culturels.

- Il faut soutenir le milieu culturel afin qu'il puisse outiller et soutenir les organismes sociocommunitaires et touristiques ainsi que les instances municipales et régionales afin d'être en mesure d'agir par la culture.
- Il faut que le milieu culturel soit convié aux tables de consultation et de décision qu'importe la nature du projet et du dossier traité.
- Il faut que la Politique gouvernementale « Partout la culture » prenne assise au sein des directions régionales de l'ensemble des ministères.

## Éducation

Le programme Culture à l'école<sup>2</sup> est un outil pertinent et précieux. Ce programme permet aux écoles d'accueillir des acteurs du milieu culturel et de réaliser des sorties culturelles. Le rehaussement des tarifs en 2022 (après 30 ans sans indexation) a été le bienvenu. L'intégration de la culture à l'école favorise la réussite scolaire chez les jeunes. Elle permet de rehausser leur sentiment de fierté et d'appartenance à leur région. Il est donc indispensable que les jeunes soient mis en contact avec leur culture.

- Il faut s'assurer d'une indexation annuelle et que les autres éléments (déplacement, etc.) soient aussi ajustés. Sur un territoire de la taille de la Côte-Nord et avec les limites de son réseau routier, il est inconcevable que l'artiste doive assumer une partie des frais de déplacement et d'hébergement.
- Il faut que les conditions d'admissibilité au Répertoire du programme et les critères d'évaluation utilisés par les jurys soient intégralement diffusés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Il faut que le milieu culturel régional soit valorisé par le biais de ce programme.
- L'intégration de la culture à l'école passe aussi par le rôle de passeur culturel des enseignants qui doit être mieux valorisé dans leur parcours éducatif d'abord puis professionnel ensuite.
- Il faut que les équipes-écoles soient soutenues et comprennent l'importance des arts et de la culture pour la réussite scolaire des élèves : les outiller pour développer la culture de la culture à l'école.

L'enseignement des arts (visuels, musique, théâtre, etc.) dans le cursus scolaire devrait aussi être une priorité. Plusieurs écoles primaires et secondaires nord-côtières n'offrent aucune formation en art aux élèves. La pénurie de personnel qualifié et l'absence d'établissement d'enseignement supérieur en art et en musique sur la Côte-Nord rendent la situation plus difficile.

- Il faut que le gouvernement soutienne les régions n'ayant pas d'établissement universitaire de façon à développer des programmes de formation de futurs professeurs de l'enseignement en arts ainsi que des programmes de formation supérieurs en arts par l'entremise des Cégeps desdites régions avec la collaboration des organismes culturels déjà bien en place (les écoles de formation en musique accréditées par le MCC, par exemple) ainsi que les municipalités.

---

<sup>2</sup> [Programme La culture à l'école - Répertoire culture-éducation \(gouv.qc.ca\)](#), 2022-09-16, 11 :48

## CRÉATION ET RAYONNEMENT

### Diffusion

Tant sur le plan des arts visuels que des arts de la scène, la situation de la Côte-Nord est très fragile. Passer par un diffuseur professionnel est une condition pour le développement de la reconnaissance professionnelle des artistes.

En arts visuels, ce diffuseur a l'obligation notamment de rémunérer les artistes à leur juste valeur, faire des appels à dossiers et utiliser un jury de pairs et ne pas demander aux artistes de supporter les coûts liés à la location du lieu d'exposition. Sur la Côte-Nord, seul le centre d'artistes autogérés *Panache art actuel* est reconnu par le MCC par le biais de La Virée de la culture. Même le Musée régional de la Côte-Nord ne l'est plus depuis 2015. Cela signifie que les artistes nord-côtiers n'ont que pour seul débouché professionnel nord-côtier les appels à projets de diffusion de Panache art actuel.

- Il faut que les municipalités (plusieurs ont des espaces de diffusion) et les lieux muséaux soient appelés à faire les démarches de reconnaissance et que le financement conséquent y soit rattaché.
- Il faut que le Musée régional de la Côte-Nord puisse, malgré son mandat patrimonial, agir en tant que diffuseur en arts visuels nord-côtiers sans crainte de perdre son agrément.

En arts de la scène, comme le rapporte le ROSEQ : L'écart entre les petits et grands marchés de diffusion a été particulièrement marqué pendant la pandémie. La méthode de calcul de la *Mesure particulière de soutien à la diffusion de spectacles québécois* du CALQ défavorisait considérablement les petits plateaux et les petits marchés. Il s'ajoute à cette situation un manque général de ressources et un écosystème entre diffuseurs qui manque de cohésion. Il en résulte donc que les diffuseurs les plus excentrés ne sont pas considérés par les producteurs de spectacles et ils peinent à compléter leurs programmations.<sup>3</sup>

- Il faut, dans une perspective d'accessibilité aux arts et à la culture, soutenir le déploiement et le rayonnement des diffuseurs situés dans les régions éloignées, dont la Côte-Nord.

### Reconnaissance des pairs

Comme nous l'avons identifié dans le cadre du programme Culture à l'école, la reconnaissance des pairs des artistes nord-côtiers pose problème. Mais cela vise l'ensemble des instances (MCC, CALQ, etc.) et des programmes. Les critères, lorsqu'ils sont diffusés, diffèrent d'une instance à l'autre.

---

<sup>3</sup> Le ROSEQ, préoccupations et enjeux politiques à souligner dans la campagne électorale provinciale — septembre 2022



Les particularités de la région :

- Non-accès aux programmes universitaires en art
- Fonctionnement multitâche de la majorité des artistes et travailleurs culturels (cumul de fonctions administrative, technique et artistique)
- Public restreint — dû à la démographie et au profil sociodémographique
- Éloignement des diffuseurs/coût astronomique de tournée territoriale

Ces particularités devraient non seulement ne pas être considérées comme « non professionnelles » par les pairs, mais jugées comme un gage de polyvalence et d'inventivité.

- **La reconnaissance par les pairs** devrait inclure l'acquis d'un savoir traditionnel ou par un mode autodidacte et non seulement l'obtention d'un diplôme d'un établissement d'enseignement.
- De plus, la **notion de pairs doit être précisée**, tant pour les artistes autochtones et issus de la diversité que pour les artistes œuvrant hors des grands centres urbains.
- La reconnaissance des pairs devrait être harmonisée pour les différents bailleurs de fonds (MCC, Programme culture à l'école, CALQ, etc.)

## Communautés autochtones

La conception de ce qu'est un « artiste » demeure très abstraite et exige de l'éducation et de l'accompagnement. La façon d'envisager la création, sans distinction entre les pratiques artistiques (arts visuels, métiers d'art, etc.), doit être respectée.

- Il faut que la terminologie utilisée dans les différentes politiques et les différents programmes gouvernementaux soit adaptée afin de refléter la réalité de ce que la culture et l'art sont pour les communautés autochtones.

Les notions de reconnaissance professionnelle par l'entremise de jurys de *pairs* et de lieux de diffusion *reconnus* ne tiennent pas plus la route. En effet, un jury composé d'artistes professionnels allochtones ne peut être considéré comme un jury de « pairs ».

- Il faut que des actions comme la mise sur pied du programme *Re-Connaître* par le CALQ et le processus de sélection des pairs du Conseil des arts du Canada (CAC) pavent la voie pour une reconnaissance des protocoles culturels et des droits autochtones.

La communauté autochtone multiplie les occasions de diffusion de sa culture et de rayonnement de ses artistes.

- Il faut que ces événements et leurs lieux de diffusion soient reconnus par le système québécois.

## Conditions de travail

Nous félicitons les parlementaires d'avoir voté la Loi sur le statut de l'artiste en juin dernier. Mais certains éléments demeurent à préciser afin d'assurer des conditions de travail adéquates aux artistes et travailleurs culturels. Entre autres,

- Il faut que l'ensemble des bailleurs de fonds publics (gouvernement, CALQ, SODEC, MRC, municipalité, écoles, etc.) soient tenus de démontrer que les conditions de travail des artistes prévues aux conventions aient été respectées.
- Il faut que les programmes de soutien prévoient le respect des conventions et être majorés à la hausse si nécessaire.

Nous réitérons les demandes émises par le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec et nous appuyons formellement celles émises par la Coalition La culture, le cœur du Québec (qui regroupe une cinquantaine d'organismes représentant 150 000 artistes) dont voici un extrait d'une lettre ouverte :

### **La part du financement public en culture doit être augmentée pour assurer une pérennité**

Nous reconnaissons que, dernièrement, le gouvernement a investi des sommes historiques en culture. Ce soutien a permis à plusieurs de survivre; mais nous voulons vivre! La proportion du budget allouée à la culture stagne. Pourtant, entre 2017 et 2019, la croissance annualisée du secteur culturel a été plus élevée que celle de l'ensemble de l'économie, avec un taux de croissance de 4,1 %, comparativement à 2,9 %. Cela démontre une fois de plus que la culture est un investissement et non une dépense.

Seulement 1 % du budget annuel du Québec est destiné à la culture, nous demandons une augmentation de celui-ci vers une cible fixe de 2 %. Cet engagement significatif assurerait la pérennité et le développement des arts et de la culture du Québec.

Pour mieux soutenir les ressources humaines en arts et en culture, **la Coalition invite les formations politiques à s'engager à agir en la matière.** Qu'ils fassent en sorte que le milieu soit pleinement reconnu comme un secteur à privilégier en matière d'emploi et de développement, en plus d'être soutenu à la mesure de son importance sociale, identitaire et économique.

La Coalition **revendique un plan d'action gouvernemental concret pour soutenir les ressources humaines en culture et souhaite que le budget en culture soit augmenté à 2 % du budget du Québec.**

## Numérique

Les recommandations portant sur la reconnaissance, la protection et la promotion des créateurs québécois ainsi que le développement des compétences et de l'exploitation des opportunités offertes par le numérique s'appliquent pour la Côte-Nord :

- Assurer à plus long terme le soutien des agents de développement numérique.
- Poursuivre les efforts afin de faciliter le développement des compétences et l'exploitation des opportunités afin que la culture québécoise soit à l'avant-scène.
- Poursuivre les pressions nécessaires auprès des instances fédérales afin que les créateurs québécois puissent tirer leur épingle du jeu.
  - La législation doit reconnaître et protéger la juste valeur du travail des créateurs québécois face aux géants du Web.
  - Mettre en place des solutions pour ces problèmes structurels qui empêchent plusieurs artistes de monnayer leur créativité déployée sur le Web.
- Enrichir les métadonnées afin d'assurer le positionnement optimal de la culture québécoise dans l'univers numérique et garantir une juste rémunération des artistes via les plateformes numériques.

La situation nord-côtière mérite un soutien accru en matière de numérique considérant les problèmes d'accessibilité, l'absence de programme de formation dans les Cégeps et le sous-développement du secteur privé.

## CONCLUSION

Culture Côte-Nord se fait un devoir d'accompagner et de collaborer avec tous les milieux pour le développement de la Côte-Nord.

Si vous désirez des précisions, contactez :

Marie-France Brunelle

Directrice générale

[dg@culturecotenord.com](mailto:dg@culturecotenord.com)

418-296-1450 poste 4

[www.culturecotenord.com](http://www.culturecotenord.com)

<https://www.facebook.com/culturecotenord/>

N'oublions jamais que sans artistes, il n'y a pas d'œuvres  
et que sans œuvres, il n'y a ni diffuseur ni culture.